



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale
des affaires culturelles
Pôle Architecture
et Patrimoine

ARRÊTÉ n° 2014 296 - 000-1

portant inscription au titre des Monuments Historiques de l'escalier
monumental sur les quais du Rhône à PONT-SAINT-ESPRIT (Gard)

**Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon,
Préfet de l'Hérault,**

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;
Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation
et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions ;
Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et des sites entendue en sa séance du
4 septembre 2014 ;
Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

**Considérant que l'escalier monumental sur les quais du Rhône à PONT-SAINT-
ESPRIT (Gard) présente un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en rendre désirable la
préservation en raison de la qualité de son architecture du milieu du XIXe siècle et de son
rôle urbanistique dans la cité ;**

ARRETE :

ARTICLE 1^{ER} : Est inscrit au titre des monuments historiques, en totalité, l'escalier
monumental situé sur les quais du Rhône et place Saint-Pierre, non cadastré et
appartenant à la commune de PONT-SAINT-ESPRIT (Gard) depuis une date antérieure
au 1er janvier 1956 ;

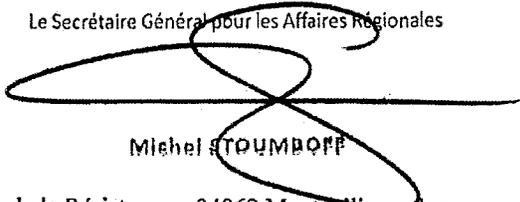
ARTICLE 2 : Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai au ministre de la
culture et de la communication, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de
l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

ARTICLE 3 : Il sera notifié au préfet du département et au maire de la commune
propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son
exécution.

Fait à Montpellier, le

23 OCT. 2014

Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales


Michel TOUMBOPF

34 Place des Martyrs de la Résistance – 34062 Montpellier cedex
Standard : 04 67 61 61 61 – Site Internet : <http://www.languedoc-roussillon.gouv.fr>

Département :
GARD

Commune :
PONT ST ESPRIT

Section : BH
Feuille : 000 BH 01

Échelle d'origine : 1/500
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 01/10/2014
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2012 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

23 OCT. 2014

Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Michel STOUMBOFF

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
NIMES 2
67 RUE SALOMON REINACH 30032
30032 NIMES CEDEX 1
tél. 04.66.87.60.67 - fax 04.66.87.60.67
cdif.nimes-2@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

